

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2017

1. Bilan de l'exercice 2016-2017

Les cours 2016-2017 : 21 cours hebdomadaires

- 1 cours d'éveil
- 1 cours d'initiation
- 4 cours de modern
- 1 cours de classique
- 7 cours de hip-hop
- 1 cours de ragga dancehall
- 1 cours de danse orientale
- 1 cours de zumba **NEW**
- 1 cours de stretching **NEW**
- 1 Cie de danse hip-hop « Meltin'Kidz »
- 2 cours de Danse Country en partenariat avec l'Association Happy Dan's Country **NEW**

Sur les 26 cours proposés au Forum des Associations, seuls 21 avaient pu ouvrir.

Quatre professeures salariées : Aurélie Aldebert, Mélina Castin, Sonia Deschamps et Sandrine Guilhem.

Un professeur en prestation de service : Géraldine Brétéché.
Hors 6^{ème} Art, le professeur de Danse Country, Dan Bazzani.

Les effectifs 2016-2017

Au total, 178 adhérents et 201 inscriptions (des élèves suivent plusieurs cours).

	6 ^{ème} Art	6 ^{ème} Art/Happy Dan's Country
178 Adhérents	153	25
201 Inscriptions	176	25

23 élèves qui suivent plusieurs cours de danse.

Par rapport à 2015-2016, perte de 23 élèves hors Danse Country.

Les effectifs étaient répartis comme suit :

COMMUNES	NBRE ELEVES INSCRITS
Ablis	6
Boinville le Gaillard	3
Dourdan	1

Ecrosnes	1
Elancourt	1
Epernon	1
Fontenay les Briis	3
La Forêt le Roi	2
Le Chesnay	1
Levainville	1
Orcemont	1
Orphin	2
Ponthévrard	12
Prunay en Yvelines	5
Rambouillet	2
Rochefort en Yvelines	2
Sonchamp	88
Saint Arnoult en Yvelines	43
Saint Cyr sous Dourdan	1
Saint Hilarion	1
Voves	1
TOTAL	178

Sonchamp représentait 49,4 % des inscrits, St Arnoult 24,1 %, Ponthévrard 6,7 %, autres communes toutes confondues 19,8 %.

Le bilan financier 2016-2017

Année difficile financièrement.

	RECETTES		DÉPENSES
DVD, Calendriers	1 676,00 €	Salaires + Factures	24 388,64 €
Tshirts	63 €		
Livret A	72,23 €	Charges salariales/patronales	17 511 €
Dons	1 030,30 € ⁽²⁾		
Cotisations	37 878 €	Frais, assurance	258,53 €
		Médecine travail	312,00 €
Cotisations stage	1 159,00 €	Organisme formation	568,00 €
Gala 2016*	823,38 €	Matériel fournitures	413,63 € ⁽³⁾
Subvention	800,00 €		
Report 2014/2015	0,00 €		
Impayés	-50,11 € ⁽¹⁾		
TOTAL	43 451,80 €		43 451,80 €
BILAN	0.00 €		

* une partie des recettes du Gala 2016 a été reportée sur l'exercice 2016-2017. D'un point de vue comptable, les recettes d'une manifestation peuvent être réparties sur 2 exercices différents.

Remarques sur les montants « en couleur » dans le tableau :

1) Impayés de 50,11 : 2 origines

- adhérents : 43,51 €

Erreur non rectifiée (0,51€), mais surtout un « non payé » (43€) de parents d'élève qui effectuaient le paiement par virement – Le virement repose sur la confiance de l'Association vis-à-vis des parents. Si cela se reproduit, le virement ne sera plus possible.

- CAF : 6,60 €. Le remboursement des bons loisirs est traité par le CRT qui gère par exemple les Tickets Restaurants. Frais de 11% normalement remboursés par la CAF en janvier/février. Relance a été faite, pas de retour pour l'instant. Dans le cas de montants plus importants, cela peut devenir problématique (il y a eu des années où l'Association a été payée avec beaucoup plus de bons loisirs que cette année). Nous pouvons soit refuser des bons loisirs ou demander le paiement des frais par l'adhérent. C'est cette dernière solution qui est retenue si ce problème devient récurrent.

2) Dons. Il y a eu un don important de 1000 € cette année de la part d'une association locale, ce qui nous a beaucoup aidé financièrement.

3) Montant fournitures ne correspond pas aux dépenses réelles : une partie des DVD et l'enceinte Novistar ont été financées par le Bureau. Le montant correspond donc à un remboursement partiel des achats de matériels effectués.

Pour info, à la dernière AG nous avons expliqué l'augmentation des charges patronales. Le taux est resté stable (a même légèrement diminué) tout au long de l'année 2016-2017, rapport charges/salaires net = 82%.

La fête de fin d'année du 13 mai

Pour la 1^{ère} fois, il n'y a pas eu de Gala, mais une démonstration de danse au Gymnase de Sonchamp. Cet événement a été très bien accueilli et a permis aux élèves et aux professeurs de montrer le travail de l'année, dans un contexte plus simple que le Gala.

Le fait de ne pas être délocalisé a été également apprécié.

L'ambiance était complètement différente

Encore merci à Stéphane pour la lumière et le son, et aux parents venus aider pour poser la moquette le matin, assurer l'entrée et la vente des T-shirts.

La participation de danseurs/danseuses à la fête de fin d'année d'EMAS.

Deux cours de Hip-Hop ont participé : la Cie et le groupe Hip-Hop ados/adultes. Il s'agissait de danser sur la musique jouée par les musiciens d'EMAS. Cette expérience a été très appréciée et sera renouvelée.

2. Premiers éléments de l'exercice 2017-2018

Les cours 2017-2018 : 25 cours hebdomadaires +4

- 2 cours d'éveil +1

- 1 cours d'initiation

- 5 cours de modern +1

- 3 cours de classique + 2

- 7 cours de hip-hop

- 1 cours de ragga dancehall

- 1 cours de danse orientale
- 1 cours de zumba
- 1 cours de stretching
- 1 Cie de danse hip-hop « Meltin'Kidz »
- 2 cours de Danse Country en partenariat avec l'Association Eveland Country 28.

Quatre professeures salariées : Aurélie Aldebert, Mélina Castin, Sonia Deschamps et Sandrine Guilhem.

Un professeur en prestation de service : Géraldine Brétéché.

Dan Bazzani, qui enseignait la Danse Country, a pris sa retraite et il est remplacé par Evelyne Blain qui a monté sa propre association, nouvelle partenaire de 6^{ème} Art.

Des cours qui n'avaient pu ouvrir à la dernière rentrée sont de nouveau en place (en classique et modern). En classique, 2 cours hebdomadaires et 2 cours mensuels (danse classique adultes et initiation pointes).

Aurélien Aldebert est enceinte, elle sera donc remplacée pendant son congé maternité. Le recrutement du/de la remplaçant/e est en cours. Départ prévu en mars.

Les effectifs provisoires 2017-2018 (à la date de l'AG)

Au total, 186 adhérents et 222 inscriptions (des élèves suivent plusieurs cours).

	6 ^{ème} Art	6 ^{ème} Art/Happy Dan's Country
186 Adhérents	161	25
222 Inscriptions	197	25

36 élèves qui suivent plusieurs cours de danse.

+ 8 adhérents et + 21 inscriptions par rapport à la rentrée dernière.

Les salles

Nouvelle salle du gymnase mise à notre disposition depuis la rentrée. La majeure partie des cours a lieu à cet endroit. Quelques cours du mercredi ont lieu à la salle de danse « Mairie », la Danse Orientale est à Greffiers et la Danse Country a lieu à la salle polyvalente de Ponthévrard, mise à disposition gracieusement par la Mairie de Ponthévrard depuis septembre 2016.

Attention : pour tous les cours qui nécessitent des chaussures et qui ont lieu dans les salles de Sonchamp (gymnase, mairie et Greffiers), les chaussures sont uniquement utilisées en salle, c'est-à-dire qu'« elles » arrivent dans un sac...

Tarifs 2017-2018

Les tarifs n'ont pas augmenté depuis septembre 2015.

Les droits d'entrée par personne et par an sont donc de 8 € pour les sonchampoises et de 10 € pour les élèves des autres communes. Dans le cas de la Danse Country, les évyryponthains qui s'inscrivent à la Danse Country (et uniquement dans ce cas) payent également 8€.

Tarifs (hors Danse Country)

Cours de ¾ d'h : 165 €/an. Cours d'1h : 185 €/an. Cours d'1h10 : 200€/an. Cours de 1h15 : 205€/an. Cours d'1h30 : 225 €/an.

Réduction de 20 €/cours/élève à partir du 2^{ème} cours pour les multi-inscriptions.

Tarifs Danse Country

1 cours de danse 130 €. 2 cours ou 2 personnes de la même famille 230 €.

Nouveauté : les élèves participent aux achats des costumes du Gala qu'ils garderont. Il est demandé 10€/élève ou 15€ si l'élève suit 2 cours de danse.

Premier bilan financier 2017-2018

Les inscriptions sont plus importantes, des élèves sont revenues, donc le budget devrait être moins serré que pour l'année scolaire passée.

Il y a malgré tout une petite incertitude sur les frais liés au remplacement d'Aurélie Aldebert pour son congé maternité, à savoir à quelle hauteur la sécurité sociale prendra son salaire en charge. 6^{ème} Art dépend de la convention collective nationale de l'animation, elle prévoit le maintien en totalité du salaire de l'employée et le mécanisme de subrogation : c'est 6^{ème} Art qui percevra les indemnités journalières.

3. La Cie de danse Meltin'Kidz

La Cie junior de danse hip-hop « Meltin'Kidz » compte cette année un départ et une arrivée. Les danseurs et danseuses sont donc 10 (8 filles et 2 garçons).

Le professeur responsable de cette Cie est Sandrine Guilhem.

Prestations de l'année 2016-2017 avec le show Azia Kidz : rencontres chorégraphiques en Essonne et Yvelines, participation aux sélections du concours H-Quality (décembre 2016), concours chorégraphique House of Crew (avril 2017), concours chorégraphie Scènes Urbaines de Plaisir **1^{er} catégorie Kids**, Festival rencontres visuelles à Clermont-Ferrand (invités par Lowriz Trung Ngon Vo, danseur B3).

4. Gala 2018

Samedi 16 juin 2018 en fin d'après-midi. Salle de spectacle des Prairiales à Epernon (28).

WE 9-10 juin : répétitions au Gymnase de Sonchamp.

Samedi 16 : répétition dont une générale avant le Gala.

Une seule représentation.

Un planning des répétitions sera établi.

Si vous avez des contraintes, que ce soit sur le WE des répétitions ou sur le Samedi du Gala lui-même, merci de nous en informer.

5. La recherche de sponsors

Nous recherchons toujours des Sponsors qui pourraient soutenir l'association et/ou la Cie de danse Meltin'Kidz.

6. Les salles de danse à l'avenir

La salle de danse « Mairie » devrait être transformée pour permettre au cabinet médical d'être aux normes « handicapés », mais aussi de s'agrandir. Elle ne sera donc plus accessible à la rentrée prochaine. Les cours de danse seront donc répartis entre la salle du Gymnase et la salle de Greffiers.

7. Le site web de l'association

N'hésitez pas à le consulter si vous ne retrouvez pas certaines informations, normalement tout y est.

<http://asso-6art-sonchamp.fr/>

8. Points divers

- L'opération calendriers est reconduite cette année encore. C'est un soutien financier incontournable pour l'association. Nous avons eu un soutien du prestataire pour les tirages à la condition de livrer les calendriers mi-janvier (tarif intéressant avantageux). Nous pensons renouveler la demande de sponsoring.

- Le DVD du Gala 2016 est arrivé assez tard. Il nous en reste encore, il est donc toujours possible de l'acheter (15€). Nous vendons également des T-shirts noirs de taille S, M, L et XL au tarif de 9€, et en 10 ans pour 8€. Ces ventes permettent de soutenir l'association.

- 6^{ème} Art propose généralement des stages pendant les vacances scolaires et certains WE. Vous recevez une information par mél, l'inscription est obligatoire. Les stages sont ouverts aux non-adhérents aussi. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

- Sonia proposera une porte ouverte dans ses cours la semaine avant les vacances de Noël. Les parents et amis sont invités à venir voir le cours. Un message avec des précisions sera envoyé aux parents.

- Travaux sur le parking de la Mairie et bientôt au Gymnase, ancien bâtiment. Un message a été envoyé aux adhérents en demandant aux élèves (mineurs) qui viennent/repartent seuls aux/des cours d'être prudents aux abords des travaux.

- Message de la mairie concernant « Jazz à toute heure ». Des bénévoles sont recherchés pour l'organisation de cet événement qui aura lieu en Mars sur la commune. Les bénévoles devront aider à l'installation et au rangement, à la préparation du repas pour les artistes et amuses-bouches pour les spectateurs. Prévoir d'être disponible toute la journée. Contactez la Mairie si cela vous intéresse.

- Fête du village juin 2019. Une grande animation sera organisée par les associations. Elle aurait lieu sur le site de l'Ecole Lenôtre. Une réunion d'organisation aura lieu en mars 2018 pour organiser bien en avance cet événement.

- La mairie nous a indiqué que les habits qui restent dans les vestiaires des salles de danse et de sport seront ramassés à chaque début de vacances scolaires et seront déposés à la benne à habits. Si nous voyons que des habits ont été oubliés la semaine qui précède les vacances, nous les mettrons de côté, mais soyez vigilants, car tous les ans, il y a énormément d'oublis de vêtements, chaussures, etc.

L'ensemble des décisions sont votées à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

La séance est levée à 11h30.

Valérie Fortuna, présidente

